

# BAREME D'HONORAIRES

## TRANSACTION



### VENTE IMMEUBLE D'HABITATION.

Prix de vente (€)	Honoraires TTC *	Prix de vente (€)	Honoraires TTC *
Jusqu'à 99 999	10.50 %	150 000 à 174 999	7.00 %
100 000 à 104 999	10.00 %	175 000 à 199 999	6.75 %
105 000 à 109 999	9.50 %	200 000 à 249 999	6.45 %
110 000 à 114 999	9.20 %	250 000 à 299 999	6.00 %
115 000 à 119 999	8.80 %	300 000 à 349 999	5.80 %
120 000 à 124 999	7.90 %	350 000 à 399 999	5.10 %
125 000 à 149 999	7.50 %	400 000 à 499 999	5.00 %
		Au-delà de 500 000	4.60 %

\* Honoraires à la charge de l'acquéreur, les tranches ne sont pas cumulatives.

### VENTE DE TERRAIN

10 % du prix de vente avec un minimum de 9 500 € TTC\*

### AVIS DE VALEUR

200 € TTC\*

\* TVA applicable 20 %

Barème actualisé au 13/05/2026



#### Achat - Vente - Location

SARL FNG INVEST au capital de 7623 € - Gérant : Alexis PITOUT - 339 319 717 R.C.S. Toulouse - Carte Professionnelle :  
Transaction, délivrée par la CCI de Toulouse- N° CPI 3101 2016 000 010 243 Garantie : SEGAP, 63, rue de Suffren 75007 PARIS -  
Transactions avec réception de fonds - Banque : CIC BALMA - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21